ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prévention

Question écrite n° 44602

Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi sur le plan santé-travail. Présenté en février 2005, ce plan se donne cinq ans pour faire reculer les risques sanitaires en milieu professionnel. Il s'appuie sur 23 mesures, dont la plus importante est la création d'une agence indépendante chargée de l'évaluation des risques. La mobilisation de la recherche, le renforcement de la formation des professionnels de santé, le contrôle du respect de la réglementation dans les entreprises sont également au programme. En conséquence, il lui demande quels seront les moyens financiers et humains mis à la disposition de ce plan pour réaliser les mesures présentées.

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Guibal
Circonscription : Alpes-Maritimes (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 44602
Rubrique : Risques professionnels
Ministère interrogé : Emploi
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 mars 2009, page 2479
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)